

## Un système collaboratif pour une solidarité intercommunale « amont-aval » active !

A toute heure, toute échelle limnimétrique peut faire l'objet d'une lecture de hauteur d'eau de la part d'un ou plusieurs observateurs communaux.

infoMeuse permet :

- la saisie de cette information depuis tout lieu et à toute heure
- aux interlocuteurs des communes situées en aval d'anticiper la montée ou la descente du niveau d'eau

InfoMeuse donne la possibilité aux élus et personnels des communes et communautés d'agir pour renforcer la solidarité mosane.

### Qui sont les utilisateurs ?

Dans sa première version consacrée aux hauteurs d'eau, InfoMeuse est destiné aux élus et aux agents des services des communes et communautés de communes riveraines de la Meuse et de ses affluents.

### Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier du service InfoMeuse et y participer ?

Toute commune ou communauté de communes riveraine de la Meuse ou d'un de ses affluents peut participer au service InfoMeuse et en bénéficier.

Le service est gratuit.

L'inscription se fait en ligne sur le **Portail Risque Inondation** de l'EPAMA :  
<http://www.epama.fr/risqueinondation>

**InfoMeuse®** : Dépôt en cours auprès de l'INPI

#### Contact

EPAMA - 03.24.33.49.02 - [infomeuse@epama.fr](mailto:infomeuse@epama.fr)

Plus d'informations sur les actions de l'EPAMA  
[www.epama.fr](http://www.epama.fr)



# Suivi des niveaux d'eau en cas de crue



- Des informations sur les hauteurs d'eau sont fournies par la DIREN Lorraine et accessibles sur le site <http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr> de l'Etat.

- Les services et élus des communes suivent également l'évolution des crues sur le terrain en relevant régulièrement les hauteurs d'eau aux échelles les plus proches. Ils peuvent saisir leurs observations sur InfoMeuse.

> InfoMeuse réunit l'ensemble des données pour faciliter l'anticipation des crues.



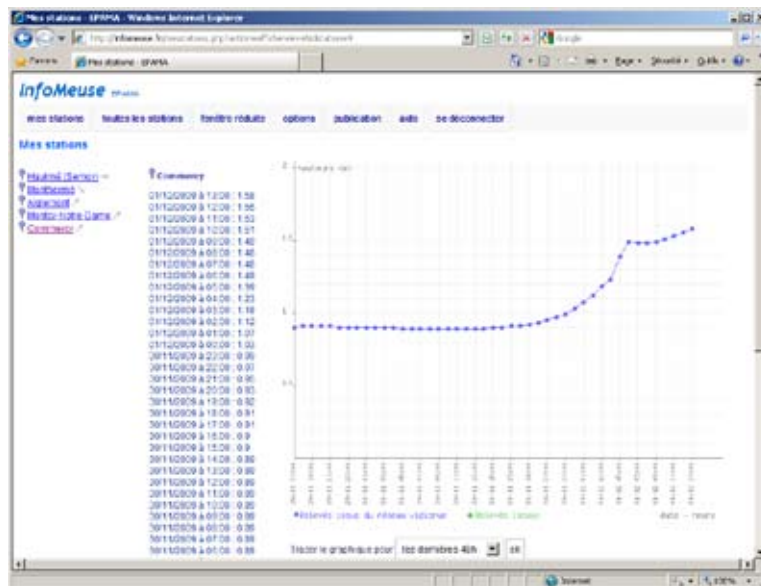
Saisie des hauteurs d'eau observées depuis tout ordinateur ou terminal mobile relié à internet.

**Tous les relevés sont pris en compte et publiés sur InfoMeuse en temps réel.**

# Partage des relevés entre communes



**InfoMeuse rend disponible sur internet tous les relevés aux utilisateurs recensés dans les communes inscrites.**



L'utilisateur choisit les points de mesure situés sur sa commune et en amont ; il visualise les nouvelles hauteurs d'eau relevées avec une fréquence de quelques minutes.

**InfoMeuse est accessible depuis un ordinateur ou tout autre terminal mobile connecté à Internet.**

# Notifications paramétrables

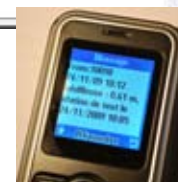
Chaque utilisateur peut paramétrer le déclenchement de notification.

Pour les points de mesure de son choix, il paramètre la hauteur au delà de laquelle il souhaite recevoir un mail ou un sms.

Dès que le seuil est atteint, InfoMeuse transmet un message à l'utilisateur.



Notification par email. Notification par sms.



Une fonction d'InfoMeuse permet aux collectivités qui le souhaitent de publier directement les informations les concernant sur leur propre site Internet.

